

Publié le 18 février 2012 à 00h00 | Mis à jour le 18 février 2012 à 11h26

Les enseignants invités à franchir les piquets de grève



La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) trouve déplorable que la ministre s'ingère dans la démocratie étudiante. «On a l'impression que la ministre jette de l'huile sur le feu en demandant aux employés des cégeps d'entrer dans les collèges à tout prix», dit son président, Léo Bureau-Blouin.

Photo: Patrick Sanfaçon, La Presse (Archives)



[Émilie Bilodeau](#)

La Presse

Suivre

Une lettre envoyée par le bureau de la sous-ministre à l'Éducation aux directeurs des cégeps provoque de vives réactions autant du côté des étudiants que des enseignants. La lettre en question rappelle les «droits et devoirs» des établissements et suggère aux enseignants de continuer à «offrir la formation», même si les étudiants entament un mouvement de grève contre la hausse des droits de scolarité.

Jean Trudelle, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), croit que le ministère de l'Éducation tente de mettre des bâtons dans les roues des étudiants. Il s'avoue «scandalisé» par la lettre qui expose certaines dispositions du Code du travail.

Ce que le ministère est en train de dire, c'est d'encourager les directions de collèges à obliger les professeurs à offrir les services

même s'il manque les deux tiers ou les trois quarts des étudiants. C'est ça que ça veut dire concrètement et ça va pénaliser les étudiants qui ont choisi de faire une grève», soutient le président de la fédération, qui représente 85% des enseignants au collégial.

M. Trudelle croit qu'il faut respecter les piquets de grève. Comme en 2005, il suggère que les cours annulés à cause d'une éventuelle grève soient repris «dans un calendrier remanié».

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (CSQ) croit, pour sa part, que le gouvernement a décidé de «jouer à la dure avec le mouvement de grève étudiante».

Nous avons communiqué avec nos syndicats locaux et si les enseignants pensent que leur sécurité est en jeu malgré les directives du collège, ils ne doivent pas essayer de rentrer. S'il y a une ligne de piquetage où les étudiants bloquent les différents accès au collège, on ne passera pas», affirme Mario Beauchemin, président de la FEC-CSQ.

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) trouve déplorable que la ministre s'ingère dans la démocratie étudiante. «On a l'impression que la ministre jette de l'huile sur le feu en demandant aux employés des cégeps d'entrer dans les collèges à tout prix», dit son président, Léo Bureau-Blouin.

L'attachée de presse de la ministre Line Beauchamp, Hélène Sauvageau, affirme que la lettre, datée du 16 février, a pour but de rappeler certains droits et devoirs. «Les gens ont le droit de s'exprimer, mais ils ont aussi le droit de franchir les lignes de piquetage.»

Partager

Recommander

585

Tweeter

60

5

publicité

Annonces Google